

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4134)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE511

présenté par
M. Besson-Moreau, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sont applicables »

les mots :

« entrent en vigueur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel